Une terre d'histoire
Exideuil sur Vienne

INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin n°19
Janvier 2017

Mot du Maire

Mes chèr(e)s administré(e)s,

En ce début d'année, je vous adresse ainsi que le conseil municipal, tous mes vœux de bonheur, de joie et de santé et que vos projets soient une réussite.
Une année riche en évènements puisque nous changerons de président de la république et en juin, nous reviendrons pour choisir le député.

Comme prévu en début de mandat, Patrick DENIS a cessé ses fonctions de premier adjoint fin septembre.
J'assure désormais ses attributions (personnel, voirie et travaux) et j'invite les administrés à se rapprocher du secrétariat de mairie pour toutes doléances.

Le bureau municipal se compose de 3 adjoints :
Premier adjoint : Sonia FERNANDES
Deuxième adjoint : Damien CURE
Troisième adjoint : Virginie GOURSAUD

En septembre, répondant à mon invitation, le préfet a visité, accompagné d'élus des communautés de communes, les entreprises SOFPO et SAÏCA PACK LAMIRANDE. Il a été surpris des nombreux investissements. Il sait maintenant comment se fabriquent les emballages.

La nouvelle communauté de communes CHARENTE LIMOUSINE ayant élu son bureau le 7 Janvier, j'assume pour les trois ans à venir les compétences, EAUX, DÉCHETS, ASSAINISSEMENTS COLLECTIF ET NON COLLECTIF.
Vous trouverez en page 2 le détail de l'attribution de chacun des élus.

Horaires d'ouverture de la mairie
Du Lundi au Vendredi
De 9 H à 12 H 30
Et de 14 H à 17 H 00
Sauf le jeudi après-midi
Fermé physiquement et téléphoniquement
Au public

Recensement de la population 2017

Carmen LERISSON

Elisabeth MAZAUDOUX

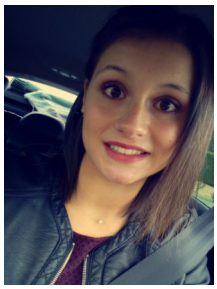
Julie TARNAUD

*Le recensement de la population 2017 se déroulera du **19 janvier au 18 février 2017**.*
La commune a été découpée en 3 districts.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.
Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes ; plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc ...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer…
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Nouveauté : Possibilité de réponse par internet au lieu des feuilles papier pour ceux qui le souhaitent. Moyen plus simple, plus rapide, plus économique et confidentialité toujours respectée.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux 3 agents recenseurs qui effectueront ce travail sur notre commune.

Directeur de la publication
Jean-François DUVERGNE

Responsables de la rédaction
Virginie GOURSAUD
Isabelle DARDILLAC
Fabienne PALARD

Imprimé par la
Mairie d'Exideuil

Mairie
Place de l'Eglise
16150 Exideuil-sur-Vienne
Tél. 05 45 89 01 29
Fax: 05 45 89 34 54

communedexideuil@wanadoo.fr
www.exideuilsurvienne.com

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Ce qui va changer en 2017

TRESORERIE

A partir du 1er janvier 2017, la trésorerie de Chabanais délocalise son activité à Roumazières-Loubert. C'est désormais dans cette dernière commune que vous devrez vous rendre pour toutes vos démarches concernant les finances publiques. Coordonnées :
Trésorerie de Roumazières-Loubert
5 rue des Paleines
16270 Roumazières-Loubert

Règlement intérieur

Bien que notre commune ne soit pas dans l'obligation d'établir un règlement intérieur au sein de la collectivité, la municipalité a choisi de le mettre en place car il est un document incontournable pour une organisation optimale des services. Après de nombreuses réunions de travail et échanges avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale, le nouveau règlement intérieur est passé en commission et a été validé. Il est applicable depuis le 1er janvier 2017.

Cimetière : respect du tri des déchets

Nous avons constaté que le cimetière était victime d'abus de déversement de déchets dans ses poubelles et autour des tombes.
Ne laissons pas notre cimetière se transformer en décharge. Merci de respecter ce lieu de recueillement et de le laisser dans un parfait état de propreté.

Nouvelle Communauté de communes Charente Limousine :

« La loi NOTRe vise le regroupement des collectivités afin de renforcer l'intégration communautaire, accroître la lisibilité territoriale et la cohérence de l'action publique.
Le nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI), élaboré par le Préfet en concertation avec les élus, vise les objectifs suivants :

- la création d'EPCI à fiscalité propre dont les périmètres correspondent aux bassins de vie,
- un seuil de population des EPCI à fiscalité propre de 15 000 habitants au minimum,
- la suppression des doublons afin de réduire le nombre de syndicats,
- un accroissement de la solidarité financière.

La nouvelle carte de l'intercommunalité, lors de la réunion de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) vendredi 28 octobre 2016, passera de 20 à 9 EPCI à fiscalité propre, le 1er janvier 2017. Ainsi depuis cette date est créée la nouvelle communauté de communes Charente Limousine, composée de 62 communes, issue de la fusion des communautés de communes du Confolentais et de Haute Charente ainsi que l'intégration du Syndicat de Pays de Charente Limousine. La composition des membres a été votée samedi 07 janvier, en voici le résultat :

Ont été élus :
Président : Philippe BOUTY
1er vice-président en charge de l'aménagement du territoire et développement durable : Michel COQ
2nd en charge du développement économique : Fabrice POINT
3ème en charge des affaires sociale, santé, petite-enfance : Jacques MARSAC
4ème en charge des finances : Jean-Luc DEDIEU
5ème en charge du tourisme : Elisabeth GUIMARD
6ème en charge des infrastructures, voirie et mobilité : Denis DELAGE
7ème en charge des ressources humaines : Michèle DERRAS
8ème en charge de la communication et promotion du territoire : Jean-Noël DUPRE
9ème en charge des déchets, eau et assainissement : Jean-François DUVERGNE
10ème en charge du transfert des compétences : Marcelle FOUILLEN
11ème en charge de la politique contractuelle, appels d'offres et Gemapi : Benoît SAVY
12ème en charge de la culture, patrimoine, pays d'art et d'histoire : Daniel SOUPIZET
13ème en charge du schéma de mutualisation : Michel FOURNIER
14ème en charge de l'agriculture et centre d'abattage
15ème en charge des équipements touristiques et sportifs

La communauté de communes Charente Limousine exerce de plein droit sur l'ensemble de son périmètre, toutes les compétences obligatoires fixées à l'article L.5214-16 du CGCT ainsi que des compétences optionnelles et facultatives répertoriées dans l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016.
www.charente.gouv.fr

Gestion Exploitation de la Maison Petite enfance

La commune d'Exideuil-sur-Vienne, signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de la **C**harente, souhaite poursuivre une politique de la petite enfance ambitieuse, équitable et susceptible de favoriser une meilleure adéquation des modes de garde avec les contraintes professionnelles et sociales des parents ; c'est un enjeu majeur de développement et d'attractivité de son territoire rural. Pour cela, il serait nécessaire de confier à un gestionnaire, public ou privé, la « Gestion et Exploitation de la Maison Petite Enfance » et les différents services s'y rattachant.
Depuis le 1er septembre 2016, une nouvelle organisation a été mise en place. Les maisons de la petite enfance de Chabanais et d'Exideuil sur Vienne travaillent en partenariat pour proposer aux familles un accueil collectif du lundi au vendredi de 8h à 18h : les lundis et mardis à Exideuil sur Vienne et les mercredis, jeudis et vendredis à Chabanais.
Les horaires ont été élargis afin de pouvoir offrir aux parents un mode d'accueil adapté à des horaires professionnels ordinaires. Le tarif est fonction du quotient familial de la CAF. Parallèlement, la maison des Lutins d'Exideuil accueille les enfants accompagnés d'un parent le jeudi matin de 9h à 12h. Le Relai assistantes maternelles est ouvert le mardi matin à Chabanais et le vendredi matin à Exideuil sur Vienne, une permanence d'information est ouverte le mardi de 12h à 15h45 à Chabanais et le vendredi de 13h à 16h à Exideuil sur Vienne. » Exideuil 05.45.31.64.93 / Chabanais.

Numérotation des rues

En septembre 2016, la municipalité d'Exideuil sur Vienne a entamé une procédure de dénomination et de numérotation des accès aux voies sur l'ensemble de la commune, en collaboration avec les services de La Poste .
Après un diagnostic, une assistance à la dénomination et numérotation des voies, la participation aux groupes de travail, le suivi des opérations et compte-rendu des résultats, le travail est pratiquement terminé : reste la dénomination de certaines rues, places publiques, voies communales, et chemins ruraux ouverts à la circulation publique avant l'installation de plaques indicatrices de rues, voies, hameaux et habitations, et la numérotation des habitations.

L'existence d'une dénomination et d'une numérotation de voies, hameaux et habitations précisera l'adresse des envois postaux et constituera ainsi un facteur déterminant de la qualité de la distribution postale ainsi que pour la géolocalisation GPS.

Pour cela nous avons décidé de mettre en place une **boîte à idées à l'accueil de la mairie jusqu'au 23 janvier 2017** afin de faire participer la population dans le choix d'appellation de certaines voies ou routes.

DIVERSES INFORMATIONS

Influenza aviaire hautement pathogène H5N8 : passage en risque élevé sur l'ensemble du territoire métropolitain (Extrait de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016)

A la suite de découverte de plusieurs foyers, le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt a décidé de relever le niveau de risque sur l'ensemble du territoire national. Choix qui a été motivé par l'évolution rapide de la situation sanitaire en France et au niveau européen ainsi que par la dynamique de propagation du virus.

Mise en place de mesures de protection renforcées :

• Obligation de confinement ou de pose de filets pour tous les élevages commerciaux de volailles et toutes les basses-cours ;
• Interdiction de tout rassemblement de volailles vivantes et en particulier des marchés de volailles vivantes ;
• L'interdiction de lâchers de gibiers à plume sur tout le territoire national ;
• Au delà des élevages non commerciaux, d'autres mesures s'appliquent pour éviter tout contact avec la faune sauvage et également entre les différents détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs.

Sur l'ensemble du territoire, les mesures de biosécurité définie par l'arrêté du 8 février 2016 doivent impérativement être mises en place dans tous les élevages qu'ils soient commerciaux ou non.
La surveillance clinique doit par ailleurs être renforcée.

Pour en savoir plus sur ces mesures: http://agriculture.gouv.fr/h5n8-les-mesures-de-gestion

CHIENS ERRANTS ou en divagation

A plusieurs reprises, tout au long de cette année 2016, des administré(e)s ou personnes extérieures à la commune se sont manifestés en mairie pour nous faire part de leur confrontation avec des chiens errants ou en divagation (ou tout simplement chez eux avec le portail ouvert) qui leur ont témoigné leur agressivité voire leurs morsures. Au vu de mes pouvoirs de police de maire, j'appelle tous les propriétaires de chiens à être vigilants auprès de leurs animaux domestiques car ils sont responsables de leurs actes.

Une catastrophe est si vite arrivée…….

Pour rester auprès d'un proche hospitalisé :

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?
Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.
Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bain et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70 € à 20.50 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.
A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins, elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.
Pour réserver une chambre, il est recommandé de s'y rendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33 soit en déposant une demande sur le site internet de La Pelouse :
www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr.

Maison d'accueil des Familles d'Hospitalisés
65 rue de la Pelouse de Douet 33000 BORDEAUX

T.A.P Temps d'Activités Péri-scolaire

Cyclo-Club

Ce début d'année scolaire a débuté par une initiation au vélo de 11 séances principalement avec les classes de primaire (environ une 60aine d'enfants) avec la collaboration de l'association du Cyclo-club d'Exideuil.

Le beau temps a été majoritairement de la partie, ce qui a rendu cette pratique du sport très agréable et va peut-être déclencher une future passion ...

Téléthon

Les enfants de CE1 au CM2 ont participé à la course « du muscle au service du muscle » en faveur du Téléthon.
Les entreprises d'Exideuil, SOFPO et SAÏCA PACK, ont parrainé les enfants à hauteur de leur nombre de tours de stade **le vendredi 2 décembre 2016.** Des parents d'élèves ainsi que des professeurs des écoles ont également joué le jeu.
Au total 1 033 demi-tours de stade ont été réalisés.

Merci à tous pour cette belle action...

Quelques brèves en vrac!

Etat Civil

Bienvenue à :
Laurelenn, Caithine, Mireille, Francette FRAYSSE
Hana BOUTAYEB
Martin NIVELLE
Vincent, René, Philippe JOLIVET HABEREY

Décès :
Emma, Anne, Marie-France GENINI
Anne LEONARD née LAURENT
Marie DUVERGNE née LONGEVILLE
Maria GABORIAU née DUCLOUX
Marie-Louise CECCONE née PAILLET
Odette, Marguerite GRANET née PICHON
Yves, Pierre, Jean, Victor MORIN

Mariage :
Gaël, Pierre, Roger CABARET
& Virginie AMELINE
Grégory, Patrick CUROT
& Marie-Ange LOISEAU
Hervé, Robert, Michel MASSON
& Pascale, Laurence PREVOTEL
Renaud, Alexandre, François MARTIN
& Anne-Laure, Christine JACQUEMIN
Liouaeddin BOUKHANA & Sabrina BILLAUD

Rendez-vous à ne pas manquer

22 janvier : Loto APE
28 janvier : Repas FORFAR
04 février : Soirée années 80
11 février : Galette du Cyclo-club
26 février : Repas FNACA
05 mars : Repas Solidarité Rurale
18 mars : Animation Cyclo-club
02 avril : Repas de la Chasse
15 avril : Repas Rondisport
23 avril : Rando VTT Cyclo-club
30 avril : loto du foyer
1er mai : loto du foyer
08 mai : Repas des ainés
21 mai : Vide grenier APE
21 et 22 mai : lotos du Tennis
10 et 11 juin : 80 ans du club de football
16 juin : Spectacle des écoles
24 juin : Nuit en fête

La Vie des associations communales

Club de Tir St Eloi

Augmentation des licenciés (enfants et adultes)

Le Dimanche15 Janvier 2017, organisation des Départementaux du Championnat de France des Clubs.

De plus lors de l'assemblée générale le 20 novembre 2016 de la Ligue à ROCHEFORT, Mme Françoise VACHOT , Présidente, a reçu le trophée d'officier de la Fédération Française pour services rendus, 20 ans de bons et loyaux services.

Informations CALITOM

A compter du 1er avril 2017, la collecte de notre commune va changer pour s'adapter au tri et à la réduction des ordures ménagères.
Depuis quelques années et encore plus l'an dernier avec les nouvelles consignes de tri des pots, barquettes et films en plastique, le sac noir a beaucoup maigri. Lorsqu'il est sorti toutes les semaines, il est à peine rempli.

Notre communauté de communes la CDC Charente Limousine et Calitom ont donc décidé d'adapter la fréquence de collecte des ordures ménagères des particuliers en conséquence. Dans quelques mois, les sacs noirs seront ramassés tous les 15 jours. Le service de collecte restera assuré toutes les semaines mais de manière alternée : les sacs jaunes une semaine et les sacs noirs l'autre semaine.

Un composteur, un sac jaune et un sac noir

Le tri des emballages recyclables, du papier, du verre dans les conteneurs mais surtout le compostage des biodéchets sont désormais indispensables. La réglementation interdit d'ailleurs à partir de 2025 les déchets fermentes cibles (épluchures, restes de repas…) dans les ordures ménagères.

Après le tri, le compostage va maintenant faire partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle, Calitom mène actuellement une grande campagne de distribution de composteurs. Grâce au retrait des biodéchets, le compostage permet de conserver ses ordures ménagères non-dégradables encore plus longtemps.

Pour les personnes résidant en logement collectif ou ne possédant pas de jardin, des points de compostage de quartier sont aussi en cours de mise en œuvre.

Les cantines scolaires, les salles des fêtes, les maisons de retraite, les écoles qui produisent des volumes plus conséquents de déchets garderont leur fréquence toutes les semaines.

Cette évolution répond aux objectifs de réduction des ordures ménagères, de valorisation maximum et de maîtrise des coûts de gestion des déchets. 1/3 de la population du territoire de Calitom est concerné par cette évolution (précisions coût à voir ….)

Toutes les informations concernant les opérations de distribution de composteurs ou bientôt les jours de collecte vous seront adressés dans votre boîte aux lettres. Consultez également régulièrement le site internet www.calitom.com pour avoir plus de détails. Les jours de collecte y sont également en ligne en tapant le nom de la commune. Pour un rappel des consignes de tri : www.trionsplusfort16.com